Logis Cévenols

OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

REÇU EN PREFECTURE
le 24/07/2017
Application agréée E-legalite.com
030-490075645-20170720-BU_CA_20_07_17-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du : 20 juillet 2017

Délibération n° 2017-58

****

Étaient présents :
Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Bernard Hillaire –

Absents excusés :
Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix
Cyril Laurent avec pouvoir à Jacques Foulquier
Anne-Lyse Messager

Assistaient à la séance avec voix consultative :
Jean-Luc Garcia - Directeur Général
Bernard Giraud – Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage
Didier Barthélémi – Directeur Financier

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA VILLE D'ALES POUR LE CHANTIER D'INSERTION « Restauration et entretien des espaces verts »

Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2017-58 annexé et après en avoir délibéré :
- Autorise le Directeur Général à signer avec la Ville d'Alès la convention de mise à disposition du local n° 19026026 – 21 Grand rue Jean Moulin, avec facturation uniquement des charges locatives et de la TFPB.

Le Directeur Général

Jean-Luc GARCIA